

Je suis sûr que les députés ne se méprendront pas sur la valeur de documents de ce genre signés dans des circonstances semblables.

La Commission procède de son côté à une enquête sur cet incident tragique. Le GRP a accepté que le Comité militaire soit escorté jusqu'au lieu de l'écrasement, où le Comité sera autorisé à mener sa propre enquête sur place.

Monsieur l'Orateur, voilà tous les renseignements dont nous disposons jusqu'à présent. Je me dois de dire que cet incident n'est que le plus tragique d'une série de cas où des appareils de la CICS, tous marqués très nettement et très clairement, se sont fait tirer dessus. Les députés se souviennent que le premier de ces incidents est survenu à la fin de février. Depuis l'incident que je viens tout juste de vous décrire, j'ai reçu un rapport selon lequel des coups de feu ont été tirés sur un autre hélicoptère de la CICS au cours des dernières 24 heures. Deux Canadiens étaient au nombre des passagers. Le 9 avril, dans la plus méridionale des sept régions administratives de la CICS, l'hélicoptère de la CICS accompagnait un hélicoptère de la Commission militaire mixte près d'une localité désignée pour une équipe et appelée Vi Thanh.

L'hélicoptère de la CMM volait à une altitude de 500 pieds et celui de la CICS le suivait à une altitude de 3500 pieds. Tous deux ont essuyé des attaques dirigées depuis le sol et, d'après les rapports, l'hélicoptère de la CMM a été atteint plusieurs fois. A la suite de cet incident, tous les hélicoptères de la CICS de la région ont été retemus au sol en attendant que la CICS ait terminé son étude de l'affaire à son quartier général de Saïgon.